



Conseil des Ligues 2015

**Vichy , les 31 octobre et 1^{er}
novembre**

Définition du CDL



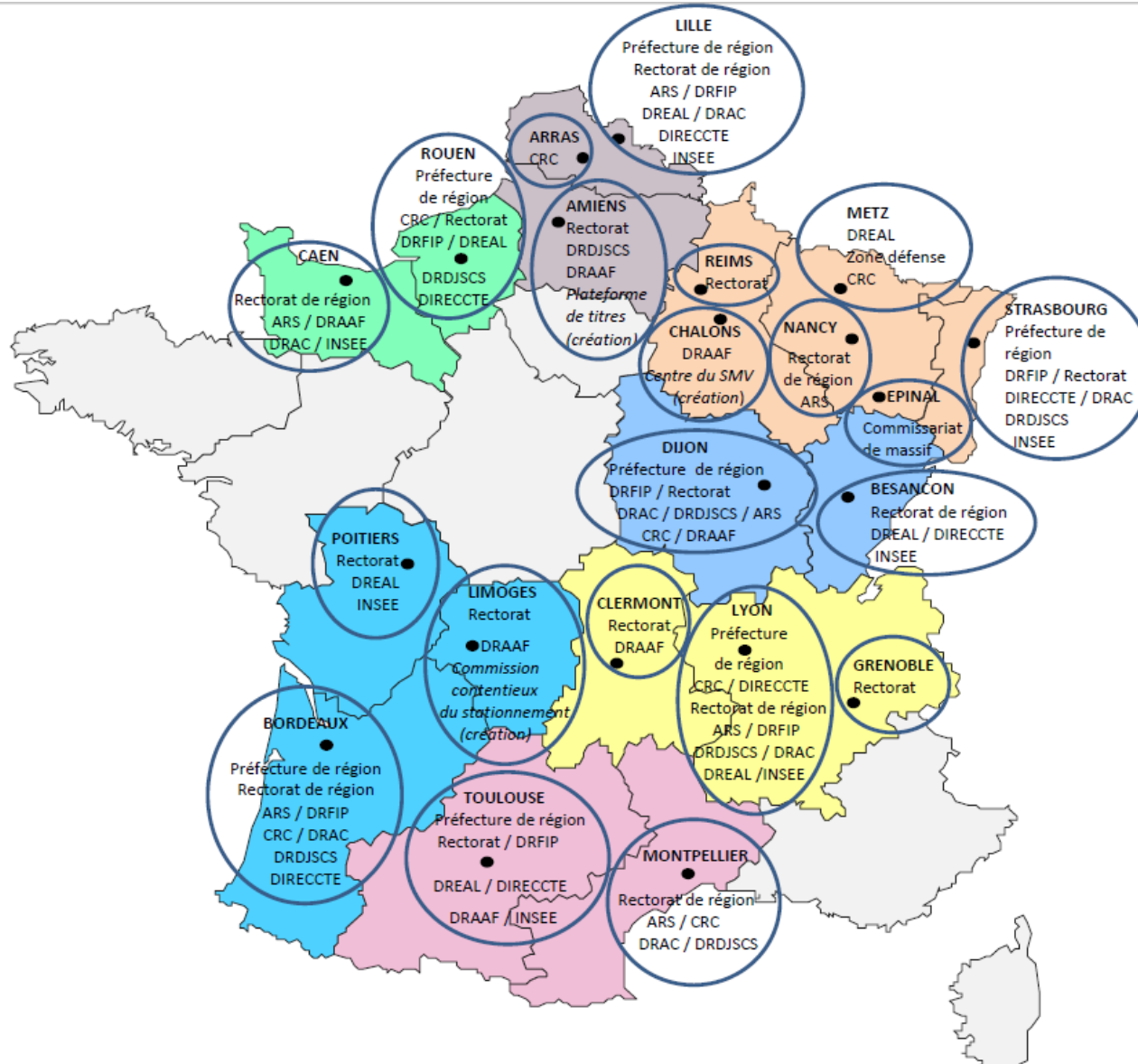
- instance consultative située sous l'autorité du Président de la 3FA.
- composé des présidents des ligues régionales ou leurs représentants
- son rôle :
 - Echanger les informations
 - Instituer une concertation
 - Accompagner la structuration et la professionnalisation des ligues
 - Recueillir les suggestions des clubs, des CDFA et des ligues
 - Débattre des grandes orientations des politiques fédérales

Réforme Territoriale

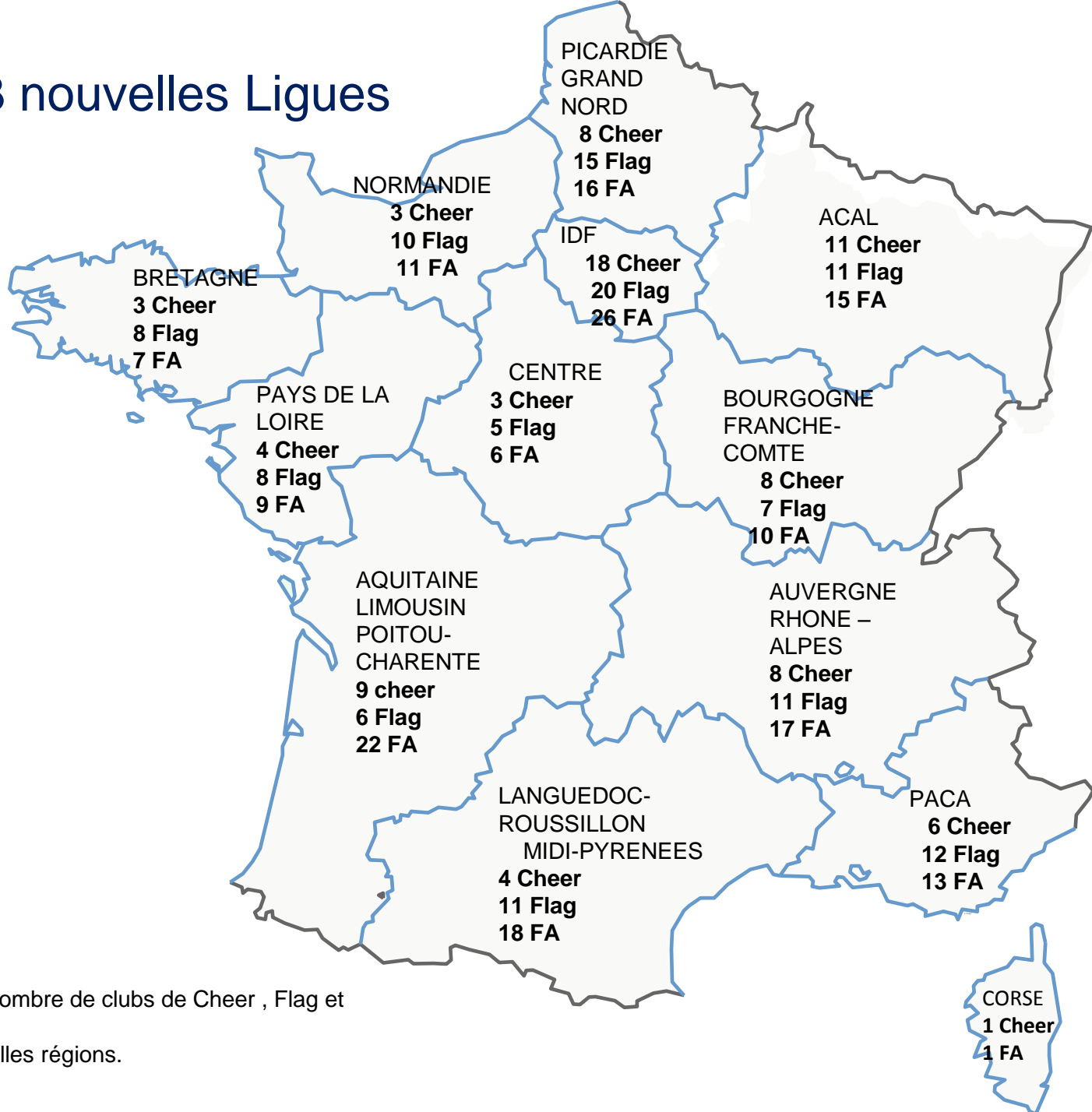


1. cartes des Nouvelles Régions
 2. calendrier
 3. mise en œuvre
 4. travaux en sous-groupes 2 x 30 mns
- débats - conclusions

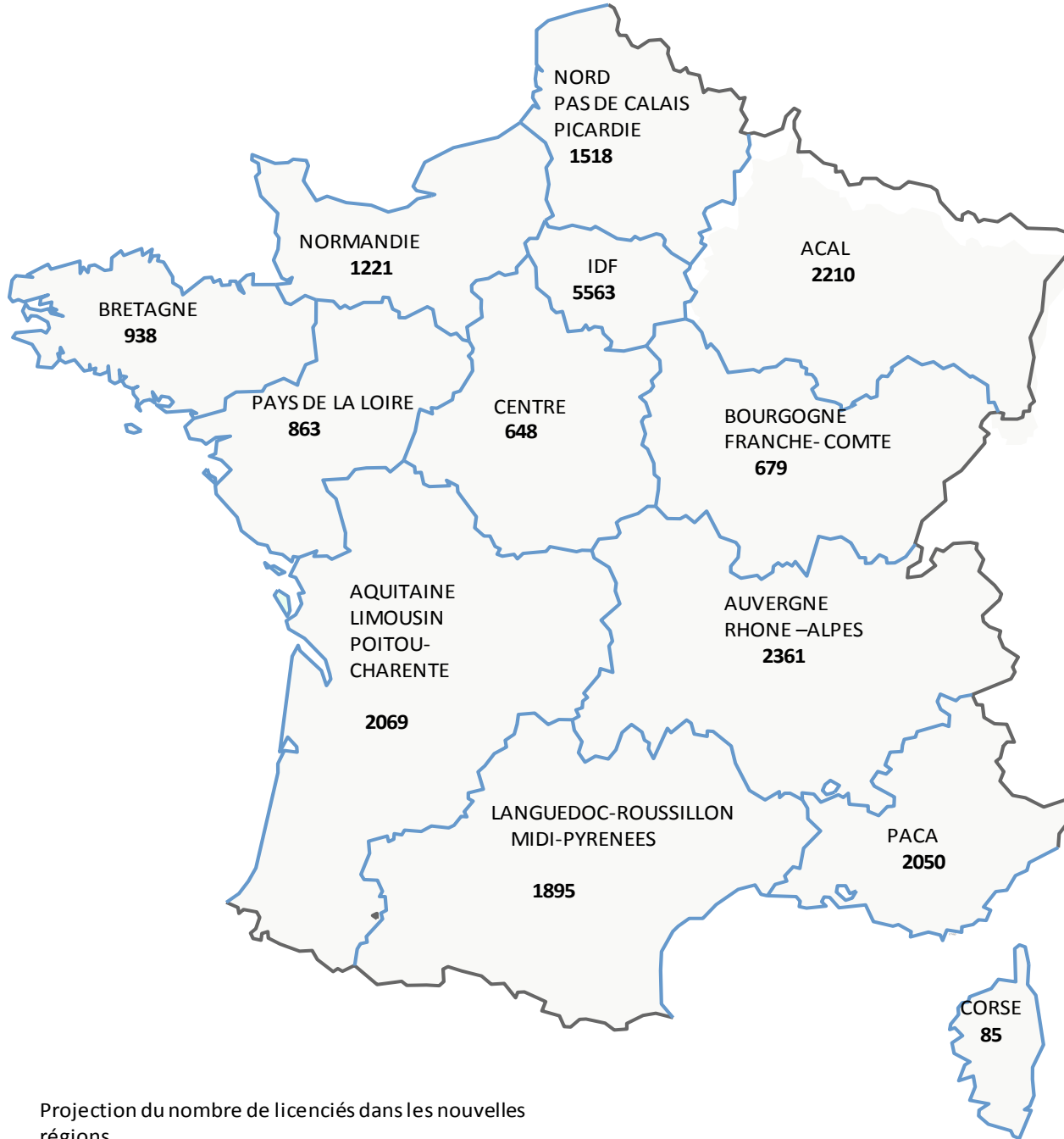
Les services de l'Etat



Les 13 nouvelles Ligues



Projection du nombre de clubs de Cheer , Flag et FA dans les nouvelles régions.



Projection du nombre de licenciés dans les nouvelles régions.

IDF 5563	RHONE ALPES 2145	PACA 2050	AQUITAINE 1543	PICARDIE GRAND NORD 1518	NORMANDIE 1221	MIDI PYRENEES 1159	LORRAINE 950	BRETAGNE 938	ALSACE 902
PAYS DE LA LOIRE 863	LANGUEDOC ROUSSILLON 736	CENTRE 648	BOURGOGNE 417	POITOU CHARENTES 390	CHAMPAGNE ARDENNE 358	FRANCHE COMTE 262	AUVERGNE 216	LIMOUSIN 136	CORSE 85

IDF 5563	AUVERGNE RHONE ALPES 2361	ACAL 2210	AQUITAINE LIMOUSIN POITOU 2069	PACA 2050	LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRENEES 1895	NORD PICARDIE 1518
NORMANDIE 1221	BRETAGNE 938	PAYS DE LA LOIRE 863	BOURGOGNE FRANCHE COMTE 679	CENTRE 648	CORSE 85	

Calendrier



- 1^{er} Janvier 2016 : 13 nouveaux Conseils Régionaux élus début décembre 2015 et 13 DR(D)JSCS(PP)
- 30 juin 2016 : nouveaux noms des régions
- 2016- 2017 : 2 passages de 3 à 1 (AQT LIM PCH et ALS CH ARD LOR) et 2 passages de 2 à 1 (LAN MIPY AUV RHA BRG FCH)
- 1 juillet 2017 : nos 13 Ligues 3FA



- un binôme élue- technicien
Brigitte SCHLEIFER - Didier SEMPEY
 - ❖ chargé de la mise en place de la démarche
 - ❖ état des lieux des Liges
 - ❖ accompagnement des élu-e-s et techniciens
 - ❖ suivi des AG Extraordinaires ou Fusions/absorptions ou cessations.

Travaux en sous-groupes



- **Groupe 1** : le passage de 3 à 1 (dans l'Amphi)
 - ❖ intervenante : Brigitte
 - ❖ AQT LIM PCH ALS CH ARD LOR
 - ❖ rapporteur : Mathias
- **Groupe 2** : le passage de 2 à 1 (en salle Dôme)
 - ❖ intervenant : Didier
 - ❖ LAN MIPY AUV RHA BRG FCH
 - ❖ rapporteur : Bastien EG
- **Groupe 3** : organisation des instances état-région ?
 - ❖ intervenant : Olivier (en salle Jaurès)
 - ❖ IDF – PACA – BRE – NOR – CEN – PGN – PDL
 - ❖ rapporteur : Dany
- **Plénière** : retour des 3 rapporteurs – débats

La Professionnalisation



- les aides à l'emploi
- comment embaucher ?
- pourquoi salarier ?
- les aides à l'accompagnement
- questions - débats

Les aides à l'emploi



- de l'état
- du Conseil Régional
- du Conseil Départemental
- de l'Europe
- de la 3FA

Aides de l'état



- **CUI CAE**
- **emploi d'avenir**
- **apprentissage**
- **emploi CNDS**
- **emploi CNDS Citoyen du Sport**

CUI CAE



- **Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi**
- **CDD ou CDI sur 24 h / sem**
- **entre 50 et 105 % du salaire selon barème préfectoral (âge, durée de chômage, statuts de la personne, etc.....)**
- **formation fortement conseillée sous peine de non-renouvellement**
- **durée aidée : 6 , 12 et jusqu'à 24 mois**
- **salaire sur 24 h/sem : ~ 750 €/mois**
- **reste à charge : ~ 180 à 450 €/mois**
- **prescripteurs : Missions Locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, CD**
- **tuteur accompagnateur déclaré sur convention signée**

Emploi d'Avenir



- CDD ou CDI sur 35 h / sem
- 75 % du salaire
- - de 26 ans ou – de 30 ans TH , peu ou pas qualifié sauf résidents Quartier Politique de la Ville (ex ZUS CUCS)
- durée aidée : 1 , 2 ou 3 ans
- tuteur obligatoire
- obligation d'engagement en formation certifiante
- salaire : SMIC ou plus
- reste à charge : ~ 680 €/mois ou plus
- prescripteurs : Missions Locales, Cap Emploi.

Apprentissage



- CDD sur 35 h / sem
- % du SMIC en fonction de l'âge, de l'année N N+1
- - de 26 ans ou – de 30 ans TH
- durée aidée : 1 ou 2 ans
- alternance obligatoire (employeur avec tuteur formé)
- salaire : 25 à 68 % SMIC = ~ 350 à 780 €
- reste à charge : entre 520 et 780 €/mois
- prescripteurs : CFA ou Conseil Régional

Emploi CNDS



- **CDI**

- **diplômé d'état**

- **aide dégressive sur 4 ans :**
 - **12000 € , 10000 € , 7500 € et 5000 €**

- **fiche complémentaire du dossier CNDS**

- **date limite de retour : en fonction des régions**

- **prescripteur : DRJSCS**

Emploi CNDS

Citoyens du Sport

- CDI
- diplômé d'état
- actions exclusivement à destination des publics QPV
- aide triennale stable:
 - 18000 € , 18000 € , 18000 €
- fiche complémentaire du dossier CNDS
- date limite de retour : en fonction des régions
- prescripteur : DRJSCS

Aides du Conseil Régional



- selon chaque Région
- soutien directe à l'emploi associatif
- aide au financement des formations
- l'apprentissage
- en complément des CUI, EAV et CNDS

Aides du Conseil Départemental



- selon chaque département
- soutien à l'emploi associatif social
- matériels de sécurité
- projets sociaux inter-associations
- au bénéfice des publics RSA

Aides de l'Europe



Erasmus + Sport

➤ objectifs:

- Lutter contre les menaces transfrontalières à **l'intégrité** du sport (dopage, matchs truqués, la violence, l'intolérance, la discrimination)
- Promouvoir et soutenir **la bonne gouvernance dans le sport** et double projet dans la carrière des athlètes
- Pour **promouvoir** les activités **de volontariat, d'inclusion** sociale et à l'égalité, ainsi que la prise de conscience de l'importance de **la santé d'une activité physique (HEPA), et de l'égalité l'accès au sport pour tous**

➤ principales activités de soutien du sport de masse:

- Prise en charge **des partenariats de collaboration**
- **à but non lucratif événements sportifs européens**, impliquant plusieurs pays, relative à l'inclusion sociale, HEPA, etc.
- **Renforcement** de la base **de données probantes** pour l'élaboration des politiques
- **Dialogue avec** les parties prenantes européennes

Aides de la FFFA



Un Fonds de Développement
de 40000 €

Conventionnement des Ligues
50000 € pour l'emploi sportif

Fonds de Développement



Fonds de Développement de 40000 €

- pour les clubs en priorité 1, CDF A en 2 et Ligues en 3 selon le barème
- plafond ligue conventionnée 2000 €
- plafond 4000 €
- actions différentes de celles déjà financées dans le conventionnement
- sur des projets « Animations, Citoyenneté et Pratiques Jeunes 3D »
- début appels à projets novembre 2015
- retours des dossiers au moins 2 semaines avant commissions
- commissions janvier , mars et mai 2016
- composition commissions : BF + 3 DTN + Présidents commissions 3 D
- dépend du nombre de dossiers
- document bilan et visites aléatoires

Fonds de Développement



Plafond 4000 € Priorité	Citoyenneté	Animations	Pratiques Jeunes 3D
1 jusqu'à 100% du projet	<p>Actions en QPV/ZRR *</p> <p>(Education aux valeurs républicaines, respects, chartes Insertion par le sport Inclusion sociale)</p> <p>Professionnalisation par le sport</p>	<p>Actions périscolaires et scolaires *</p>	<p>Pratiques Jeunes 3 D * : développer la pratique U 10 12 14 16 et U 8 U 11 Politique tarifaire/accessibilité à la pratique</p>
2 jusqu'à 50 % du projet	<p>Mixité parité</p> <p>Promotion de la pratique féminine</p> <p>Accès des femmes aux responsabilités</p>	<p>Carcéral</p> <p>Solidarité /handi</p> <p>Egalité des chances</p>	<p>Actions d'une ETR/ETD *</p>
3 jusqu'à 30%	<p>Prévention santé, lutte contre le dopage, lutte contre les addictions</p>	<p>Universitaires</p> <p>Entreprises</p>	
4 jusqu'à 30 %	<p>Associations Education Populaire</p>		
5 jusqu'à 30%	<p>Lutte contre les comportements inappropriés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - incivilités - violences - discriminations - racismes - harcèlements - autres : 	<p>Politique de développement durable</p> <p>Eco-responsabilités</p>	
6 jusqu'à 30%	<p>Ethique, lutte contre les tricheries</p>		

* Aide à l'achat de minibus : 30 % du prix d'achat avec plafond de 3000 €.

Comment embaucher ?

- écrire la fiche de poste
- prévoir les frais de fonctionnement et vérifier les coûts
- rechercher le profil adéquat surtout dans le Sport (réglementation spécifique d'obligation de diplôme et d'honorabilité)
- rencontrer les prescripteurs (ML, PE, Cap Emploi, CD, etc...)
- rédiger et publier l'annonce
- choisir les candidats à recevoir et sélectionner le meilleur
- s'enregistrer à l'INSEE (<http://www.cfe.urssaf.fr> : notre Code NAF est le 9312 Z)
- faire la déclaration préalable à l'embauche à l'URSSAF (ou CEA)
- renseigner et signer le contrat de travail
- déclarer le salarié à l'OPCA et à la médecine du travail
- accueillir et accompagner le nouveau (notion de tutorat)

Pourquoi salarier ?



- **soulager les bénévoles !!**
- **représenter dans les instances**
- **développer de nouveaux projets**
- **augmenter les ressources**
- **renforcer la technique**
- **former son personnel**

Aides à l'accompagnement



- **les Diagnostics Locaux d'Accompagnement**
- **les CRIB : Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles**
- **les CROS**
- **les Professions Sport**
- **les URSSAF : Chèque Emploi Associatif**
- **les conseillers des prescripteurs**

Apéro des Régions



20 h 30

Bon appétit et

..... à demain matin 8 h

Le Conventonnement



- **outil privilégié du CDL**
- **les critères**
- **échancier 2015**
- **échancier 2016**
- **présentation maquettes**
- **travaux en sous-groupes**
- **débats - conclusions**

Outil du CDL



- un dossier de candidature corenseigné
- validé par le Bureau Fédéral pour un an
- une convention cosignée 3FA/Ligue
- pour :
 - développer la structuration de la Ligue
 - valider les compétences de la Ligue

Outil du CDL



➤ comment ? :

- en se basant sur des critères qualitatifs et quantitatifs
- en adaptant les moyens 3FA au regard des actions Ligues =
engagement 3FA budgété

50000 €
pour l'emploi sportif

Emploi par le Conventionnement



Conventionnement des Ligues 50000 € pour l'emploi sportif

- pour les Ligues
- plafond de 5000 €
- embauche d'un CTRF ou une promesse d'embauche dans les 3 mois.
- sur des projets « Animations, Citoyenneté et Pratiques Jeunes 3D »
- début appels à projets novembre 2015 – AG 12.12- signature 01.2016 – bilan 06
- année 2016 2017 = envoi dossiers en septembre 2016
- retour avant 30.09 – analyse en CDL – vote BF – signature 30.11 – avance 01- bilan 06
- composition commissions
- dépend du nombre de dossiers
- document bilan et visites aléatoires

Fonds de Développement



Plafond 4000 € Priorité	Citoyenneté	Animations	Pratiques Jeunes 3D
1	Actions en QPV/ZRR * (Education aux valeurs républicaines, respects, chartes Insertion par le sport Inclusion sociale) Professionnalisation par le sport	Actions périscolaires et scolaires *	Pratiques Jeunes 3 D * : développer la pratique U 10 12 14 16 et U 8 U 11 Politique tarifaire/accessibilité à la pratique
2	Mixité parité Promotion de la pratique féminine Accès des femmes aux responsabilités	Carcéral Solidarité /handi Egalité des chances	Actions d'une ETR/ETD *
3	Prévention santé, lutte contre le dopage, lutte contre les addictions	Universitaires Entreprises	
4	Associations Education Populaire		
5	Lutte contre les comportements inappropriés : - incivilités - violences - discriminations - racismes - harcèlements - autres :	Politique de développement durable Eco-responsabilités	
6	Ethique, lutte contre les tricheries		

* Aide à l'achat de minibus : 30 % du prix d'achat avec plafond de 3000 €.

Emploi par le Conventonnement



	Critères **	Progression en % / an - 1
Développement	Participation 3FA ***	a € x % (maxi 40 %)
	Critères ****	un CTRF *
Animations, Citoyenneté et Pratiques Jeunes 3D par l'emploi sportif	Participation 3FA	Maximum 5000 €

* équivalent Temps Plein (ETP) et au prorata pour les temps partiels

** licences hors découvertes

*** part des licences normalement revenue à la Ligue

**** les priorités

Exemple de rétrocessions



3FA	Réel 2014/2015	Obj 2015/2016	Obj 2016/2017	Obj 2017/2018	Obj 2018/2019
compétitions	19656	22500	25000	27500	30000
découvertes	2414	6814	11214	15614	20000
total	22070	29314	36214	43114	50000
%/an-1/obj		+ 12.71	+11.11	+10	+9.09

Ligue	Réel 2014/2015	Réel 2015/2016	Progression en nombre	Progression en %	Rétro normale	Rétro en +
compétitions	1850	2050	200	+ 10.81	1000 €	108 €
compétitions	1450	2050	600	+ 41.37	3000 €	1200 €

Les critères



- **sportif**
 - Commissions Foot, Flag, Cheer, CRA, Médicale
 - Existences de Championnats régionaux, territoriaux
 - Formations arbitres
- **administratif**
 - CODIR - BUR – Compte-Rendu de réunions - Projet de Ligue rédigé
 - Personnel administratif
 - Commission Formation-Emploi
 - Participation constructive aux projets et réunions 3FA
 - Formation dirigeants
- **économique**
 - Subventions, fidélisation, sponsors, mécénats, crowdfunding, dons, etc.....
- **technique**
 - Existence d'un CTRF
 - ETR déclarée – Fonctionnelle
 - Institut de Formation 3FA : coachs, clinics, formateurs, etc.....
- **citoyen**
 - Ethique, solidarité, Mini-pratiques, etc.....
 - Développement durable, etc.....

Echéancier 2015



- CDL = réflexions et finalisation
- novembre = envoi dossiers vers les Ligues
- AG 12.12 = les Ligues rendent les dossiers
- vote Bureau Fédéral
- signatures conventions avant 31.01.2016
- avances 50 % février
- bilan 50 % et 100 % rétrocessions en juillet

Echéancier 2016



- juin 2016 : bilans
- juillet 2016 : renouvellements et nouveaux
- septembre = envoi dossiers Ligues vers 3FA
- CDL = étude des dossiers
- vote Bureau Fédéral
- signatures conventions avant 30.11.2016
- avance 50 % décembre 2016
- bilan 50 % en juillet 2017 et 100 % rétrocessions



par Michel DAUM Président de la 3FA

10 h 45 – 11h 45

Formation & Démocratie



- **le lien avec la réforme : la région**
- **les CTR et les nouvelles régions**
- **formation, développement, structuration**
- **la DTN**
- **Démocratie et échange**

Clôture



11 h 45

Bons retours et

.....rdv à l'AG du 12 décembre

